

STAGE MULTISPORTS

poull ball

pelote basque

patinoire

fléchettes

Du 2 au 4 janvier 2019

tir à l'arc

foot gaélique

**Pour les 11-17 ans
De 10 h à 17 h**

speedminton

flag

quidditch

mölkkky

snookball

double dutch



Places limitées à 18 jeunes

Le Programme d'activités

	Mercredi 2 janvier	Jeudi 3 janvier	Vendredi 4 janvier
Matin 10 h	Poull Ball Snookball Flag	Escalade au Block Out de Cergy- Osny	Speedminton Frontenis (pelote basque)
Pique-nique à la charge des familles			
Après-midi 17 h	Quidditch Foot gaélique	Patinoire à l'Aren'ice de Cergy	Double Dutch Mölkky Tir à l'arc Fléchettes
Lieu de RDV	Espace Rive Gauche	Espace Rive Gauche	Espace Rive Gauche

Places limitées à 18 jeunes

Tarifs : 40 € pour les Mériellois et 50 € pour les non Mériellois

Pique-niques et goûters à la charge des familles.

Renseignements auprès du service Sports

par tél. : 06 60 33 08 90 ou par mail : sports@ville-de-meriel.fr

Les transports : le déplacement à Cergy s'effectuera soit en transport en commun (SNCF) aller/retour sur la journée, soit en minibus.

Modalités d'inscription : remplir une fiche d'inscription et un dossier comprenant : fiche sanitaire, fiche de renseignements, certificat médical de non contre-indication à la pratique des APS (Activités Physiques et Sportives), une attestation d'assurance pour l'année en cours et signer une « charte du sportif Mériellois ».

Dépôts des dossiers et informations : au service des sports, Bâtiment multi-associatif, ou au secrétariat de l'ALSH ou par mail : sports@ville-de-meriel.fr
Les dossiers seront traités selon les critères suivants : Mériellois en priorité, date de retour du dossier complet.

Tenue : un trousseau sera fourni aux familles au moment de la confirmation d'inscription du jeune.

Stage multisports janvier 2019

Bulletin d'inscription

Nom de l'enfant : Prénom :
Né(e) le : Age :
Sexe :

Titulaire de l'autorité parentale :
Adresse :
Tél. portable : Tél. domicile :
Tél. travail :
Adresse mail (important) :
Tél. portable du jeune:

Je soussigné(e),, parent, responsable légal de l'enfant,

• Autorise mon enfant à participer au stage multisports du 2 au 4 janvier 2019.

• **Autorise le responsable de l'encadrement à faire appel, le cas échéant, aux services médicaux et, si les autorités médicales le jugent indispensable, à pratiquer d'urgence toute intervention médicale ou chirurgicale rendue nécessaire par l'état de l'enfant, après vous en avoir informé.**

• Autorise mon enfant à partir seul à la fin des activités : Oui Non

Nom des personnes habilitées à récupérer mon enfant :

.....

• Autorise mon enfant à être pris en photo/ filmé (droit à l'image) en vue de publication dans le *Mériel et Vous*, ou dans d'autres supports de communication de la ville :

Oui Non

• M'engage à régler le coût des activités, soit un montant de €

Fait à le

Signature

Date d'enregistrement du dossier

(encadré réservé au service Sports)

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées par la mairie de Mériel dans un fichier informatisé pour connaître les inscriptions au stage multisports. Elles sont conservées pendant un an sauf indication contraire de votre part et sont destinées au service Sports. Conformément à la loi « informatique et libertés » et au RGPD (Règlement général sur la protection des données), vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant le service Sports au 01 34 48 24 17 ou par mail : sports@ville-de-meriel.fr

CHARTRE DU JEUNE SPORTIF MERIELLOIS

Préambule

Depuis 2016, le service des sports de la mairie de Mériel propose lors des périodes de vacances scolaires des stages multisports à destination des jeunes âgés de 11 à 16 ans. Leur objectif est de proposer une multitude d'activités physiques et sportives aux jeunes Mériellois et cela dans un esprit non compétitif mais d'initiation et de loisirs.

La pratique du sport porte en elle des valeurs de respect, de solidarité, de convivialité et de partage dans l'intégrité physique de tous. Le bon déroulement et la cohésion du groupe au sein des stages multisports suppose l'adhésion de tous à quelques règles de vie qui méritent d'être clairement exprimées. D'où le nécessaire respect de cette charte.

Articles

① Je m'engage à être présent et à respecter les horaires tout au long du stage avec ma tenue adaptée à l'activité (voir le trousseau donné à l'inscription). En cas d'absence exceptionnelle, je m'engage à prévenir et à justifier mon absence par un écrit signé du responsable légal.

② Je m'engage à avoir un comportement et un langage respectueux envers les éducateurs, les autres participants du stage, les prestataires d'activité et toute autre personne que je suis susceptible de rencontrer tout au long du stage.

③ Je m'engage à respecter les installations ainsi que le matériel mis à disposition. De plus, j'aide à ranger le matériel en fin d'activité.

④ Je suis acteur dans mon stage multisports tant sur le terrain qu'en dehors. Je m'intéresse aux autres participants et facilite mon échange avec le groupe en laissant dans le vestiaire tout objet ou matériel qui serait de nature à m'isoler (téléphone portable, etc.).

⑤ Je respecte les règles du jeu, les joueurs, les arbitres et toutes les autres personnes présentes sur et en dehors du terrain. Je joue avec fair-play et garde à l'esprit que je ne suis pas en compétition mais dans une pratique de loisir.

⑥ Je m'engage à ne commettre aucune forme de violence et/ou de discrimination envers les autres.

⑦ Tout manquement à une de ces règles sera immédiatement suivi dans un premier temps d'un rappel à la charte. Puis, en cas de récidive et/ou en fonction de la gravité des faits commis, une sanction pouvant aller de la privation d'une activité jusqu'à l'exclusion du stage sera prise à l'encontre du jeune. Les éducateurs en charge du stage prendront la sanction qu'ils estiment être à la hauteur du non-respect de cette charte. Les parents seront alors avertis de la situation, et aucun remboursement ne sera effectué.

Je certifie avoir bien pris connaissance de cette charte du jeune sportif Mériellois. Je m'engage à respecter et à appliquer ces règles et ce pendant toute la durée du stage multisports.

Signature du jeune

Signature du représentant légal